

**PREINSCRIPTION 2018 - 2019**  
**ATELIER DE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC**

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

**DATE DE NAISSANCE :** .....

**TEL FIXE :** ..... **TEL PORTABLE :** .....

**ADRESSE :** .....

**CODE POSTAL :** ..... **VILLE :** .....

**E-MAIL :** .....

**Je soussigné(e) ..... reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur des ateliers amateurs de la Compagnie LA NUIT COMME EN PLEIN JOUR et décide de me préinscrire à l'ATELIER :**

**ATELIER DE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC – VENDREDI 1 FOIS PAR MOIS**  
**19 H – 21 H - THEATRE JACQUES DECOUR 12 AVENUE TRUDAINE PARIS 9 E**

**Pour réserver ma place dans ce cours, je joins à l'ordre de LA NUIT COMME EN PLEIN JOUR un chèque de caution de 16 euros. Suite à mon cours d'essai gratuit, ce chèque sera encaissé si je décide de m'inscrire et représentera le montant de l'adhésion. Si je ne souhaite pas m'inscrire le chèque me sera restitué à la fin de la séance d'essai. Je validerai mon inscription annuelle à l'issue de la séance d'essai.**

**Fait à Paris le Signature**

**A renvoyer complété et signé à :**

**Cie LA NUIT COMME EN PLEIN JOUR 52 RUE DES BATIGNOLLES PARIS 17 EME**

## **Règlement intérieur 2018 - 2019 des Cours de Théâtre**

### **1- CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Les inscriptions se font toute l'année en fonction des places disponibles. L'inscription sera validée dès réception, par la Compagnie, de la fiche d'inscription accompagnée du règlement correspondant. Il est possible à tout futur élève de suivre un cours d'essai à tout moment de l'année. Ce cours d'essai ne saurait en aucun cas engager le futur élève à s'inscrire.

### **2 - TARIFS**

Les frais d'adhésion annuelle s'élèvent à 16 euros. L'adhésion est obligatoire pour suivre une activité au sein de la Compagnie. Chaque année commencée est due dans son intégralité. Aucun remboursement des cours ne sera fait à l'élève en cas d'absence, désistement, abandon, démission ou quelconque autre raison l'ayant amené à ne plus suivre les cours.

### **3.- PAIEMENT**

Le règlement de l'inscription se fait lors de la remise de la fiche d'inscription à l'issue de la séance d'essai. Il peut se faire au comptant ou fractionné. Pour tous les cours de théâtre, un fractionnement jusqu'à 8 chèques est proposé, l'encaissement étant réalisé tous les 1ers de chaque mois d'octobre 2017 à mai 2018. Les chèques seront établis à l'ordre de LA NUIT COMME EN PLEIN JOUR et peuvent être envoyé à l'adresse suivante COMPAGNIE LA NUIT COMME EN PLEIN JOUR 52 RUE DES BATIGNOLLES 75017 PARIS ou remis lors des cours.

### **4- ENGAGEMENT DE L'ELEVE**

L'élève s'engage à respecter ce présent règlement intérieur tout au long de l'année.

La Compagnie se réserve le droit d'exclure un élève dont le comportement nuit à la progression de son groupe ou à la bonne ambiance des cours.

L'élève ou le parent s'engage à souscrire à une assurance responsabilité civile couvrant l'activité tant lors du suivi des cours que lors des divers manifestations de la Compagnie. L'élève s'engage à être assidu au cours.

Toute absence doit être préalablement annoncée à l'intervenant.

Pour les Cours d'improvisations et de Textes, un total de 5 absences est toléré par année, au-delà, la Cie se réserve le droit d'exclure l'adhérent du cours.

L'élève s'engage à être à l'heure à son cours.

## **5- DEROULEMENT DES COURS**

Les cours ont lieu une fois par semaine (sauf l'Atelier Textes niveau 2) hors vacances scolaires.

Cours de Théâtre Débutants : 2 h – Fin des Cours Juin 2019

Cours Improvisations : 2 h 30 – Fin des Cours Juin 2019

Cours de Textes 1 : 2 h 30 – Fin des Cours Juin 2019

Cours de Textes 2 : 12 h - 1 fois par mois Septembre 2018 à Juin 2019

Cours Prise de parole en public : 2 h – 1 fois par mois -Fin des Cours Mai 2019

## **6- PHOTOS ET VIDEOS**

L'élève peut être amené à être filmé ou photographié dans le cadre des activités ou des manifestations de la Cie. Il appartient à l'élève sur son bulletin d'inscription de signaler s'il ne souhaite pas apparaître sur les supports de communication ou d'information de la Cie.